

CONSEIL MUNICIPAL

LA SEANCE DU 21 Juillet 2023

Liste des délibérations

Domaine public

- 2023.48 – Demande d'acquisition d'une partie du domaine public

Personnel communal

- 2023.49 – Renouvellement CDD 25 heures école
- 2023.50 – Renouvellement CDD 21 heures cantine
- 2023.51 – Contrat à durée indéterminée 23 heures école
- 2023.52 – Contrat à durée indéterminée 11,50 heures agence postale

Finances

- 2023.53 – Révision de loyer T2 (36m²) Résidence Henri Serre
- 2023.54 – Révision de loyer T3 (69m²) Résidence Henri Serre
- 2023.55 – Révision de loyer T3 Rue du Sabotier
- 2023.56 – Révision de loyer T4 Rue du Cordonnier
- 2023.57 – Remboursement du transport scolaire
- 2023.58 – Transfert comptable d'une partie des charges du personnel vers les budgets annexes de l'eau et de l'assainissement.

Saint Bonnet Près Orcival, le 24 juillet 2023



Michelle GAIDIER, Maire

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Heures d'ouverture du secrétariat au public : Lundi de 15h00 à 17h00 – Mardi de 10h00 à 12h00 – Jeudi de 10h00 à 12h00.
Permanences de Madame le Maire (**sur RDV uniquement**) : Lundi de 17h00 à 18h30 - Mercredi de 17h00 à 18h30 - Samedi de 10h00 à 12h00.